

BREVET RANDONNEUR - 1000 km – 12-13-14-15 juillet 2007

Brevet de Randonneurs Mondiaux organisé par l'AUDAX CLUB PARISIEN

Catégorie	Inscription à l'avance	Inscription sur place
Licencié FFCT	3,00 €	5,00 €
Non licencié FFCT	5,00 €	7,00 €
Moins de 18 ans (avec accord parental et certificat médical)	Gratuit	2,00 €

Chèque à l'ordre de l'AUDAX CLUB PARISIEN - Les licences seront demandées pour le retrait des cartes de route.

ACCUEIL : 4, promenade François Rabelais - NOISIEL - A partir de 19 h.00. **DEPART : 20 h.00**
PARKING : Zone industrielle de la Mare Blanche - Cours de l'Arche Guédon - Noisiel
SECURITE : Respectez le code de la route. **Eclairage et baudrier obligatoires**
RESPONSABLE : Mme C. LEPERTEL - "Le Fief Nord" - 4, promenade F. Rabelais - 77186 NOISIEL - Tél. : 01.60.06.23.67

LES BREVETS DE RANDONNEURS MONDIAUX comptent pour le CHALLENGE DE FRANCE

Une coupe sera remise au CLUB le plus nombreux

Départ	Date	Heure	Catégorie	Distance (km)	Code	Lieu	Prix	
Jeudi 12	20:00		NOISIEL	4,0		D41	Oberhausbergen	512,5
			4, promenade F. Rabelais			Saverne	544,5	
			Torcy	3,0		> N4	Phalsbourg	555,5
			Guermantes	6,5			Mittelbronn	556,5
		> D10	Jossigny	10,5		D38 / D1	Fénétrange	577,5
		< D406	Villiers-sur-Morin	21,5			Dieuze	601,5
			Crécy-la-Chapelle	25,0			D38 x D955 (vers Moyenvic)	613,0
		< D21	La Haute Maison	32,5		> D955	Château-Salins	620,5
			Pierre Levée	36,5			D955 x D21 (vers Delme)	624,5
			D 21 x D 114p	40,5		< D 21	D45 ^a x D913	639,0
		> D114 ^P	Jouarre	44,0		> D913	Nomeny	644,5
		< D402	La Ferté-sous-Jouarre	46,5		< D120	Pont-à-Mousson	659,5
			Reuil en Brie	49,5	Ve 18 :21 – Sa 20 :42	D958 COMMERCY	699,5	
			Méry-sur-Marne	54,5		> D964	Saint-Mihiel	717,5
		I D969	Crouttes-sur-Marne	58,0			Verdun	751,5
			Charly	61,5		< N3	Clermont-en-Argonne	781,5
			Romeny-sur-Marne	66,5	Ve 21 :49 – Di 05 :12	SAINTE-MENEHOULD	796,5	
Je 22:15 – Ve 01:06			CHÂTEAU-THIERRY	76,5			Châlons-sur-Marne	838,5
		I D3	Brasles	84,0		> D1	Recy	844,5
			Jaulgonne	95,0			Juvigny	850,0
		> D320	Trélou-sur-Marne	103,5			Ay	870,5
		I D1	Verneuil	107,5			Vincelles	899,0
			Ay	134,0		> D320	Trélou-sur-Marne	902,0
			Châlons-sur-Marne	163,0			Jaulgonne	910,5
Ve 01:43 – 08:58			> D2 VITRY-LE-FRANÇOIS	194,5	Sa 02:21 – Di 16:18	CHÂTEAU-THIERRY	923,5	
		< D382	Givry-en-Argonne	229,5		< D969	Essômes-sur-Marne	925,5
			Sainte-Menehould	246,5			Romeny-sur-Marne	934,5
Ve 04:43 – 15:22			> N3 VERDUN	290,5			Charly-sur-Marne	938,5
		> D964	D964 x D903 (vers St-Mihiel)	293,5			Crouttes-sur-Marne	942,0
		< D903	Manheulles	308,5			Méry-sur-Marne	945,5
		> D904 < D67	Fresnes & Beney-en-Woëvre	334,5			La Ferté-sous-Jouarre	953,5
		I D3	Thiaucourt-Regniéville	338,0			Jouarre	956,0
		I D3 < D958	Pont-à-Mousson	355,5		> D114 ^P	D114 ^a x D21	959,5
		> D210	Nomeny	370,5		< D21	Pierre Levée	963,5
		> D913	D913 x D45 ^a (vers Nancy)	376,0			La Haute Maison	967,5
Ve 07:58 – 22:18			D21 CHÂTEAU-SALINS	394,5			Crécy-la-Chapelle	975,0
		I D955	D955 x D38 ^a (vers Moyenvic)	402,0		> D406	Villiers-sur-Morin	978,5
		< D38 / D1	Dieuze	413,5			Jossigny	989,5
			Fénétrange	437,5		> D910	< D217 ^P Guermantes	993,5
			Phalsbourg	459,5			Torcy	997,0
		< N4	Saverne	470,5	Arrivée Samedi 14 05:05 Dimanche 15 23:00	NOISIEL Résidence «Le Fief Nord» 4, pro. François Rabelais	1 000	
		> D41	Landersheim	483,5				
Ve 11 :43 – Sa 05:50			STRASBOURG Cathédrale	507,5				

BULLETIN D'INSCRIPTION – A.C.P. BRM 1000 km – 12-13-14-15 juillet 2007
à envoyer (avec chèque à l'ordre de l'A.C.P.) avant le 5 juillet 2007 à C. LEPERTEL

FEDERATION (Obligatoire) :

CLUB :

F.F.C.T. U.F.O.L.E.P. N° de licence NOM du CLUB (sans abréviation) :
F.S.G.T. F.F.C.
Autre : N° de département : N° de Club :

PARTICIPANT

NOM (en majuscules) : Prénom :

Né(e) le : .. / .. / 19 .. - Adresse :

Code Postal : - Commune : - Dpt. : . . - Pays :

Signature :

L'assistance d'un véhicule n'est tolérée qu'aux villes contrôle ou à proximité (2 à 3 km).

Pour votre sécurité, éclairage avant et arrière ainsi que baudrier ou chasuble sont obligatoires la nuit.

De même, si vous utilisez un sac à dos, pensez à l'habiller d'un baudrier ou d'une lumière rouge.

En cas d'impossibilité de pointage (la nuit), indiquez date et heure de passage ainsi que la mention «CP» sur votre carte de route et postez une carte postale (fournie par l'organisateur).

Lorsque vous arriverez à VILLIERS SUR MORIN, téléphonez à C. LEPERTEL pour la prévenir de votre arrivée imminente (il ne vous reste alors que 21,5 km).

Prudence et bonne route !